

- Etudes
- Conseil
- Formation
- Animation

Mensuel d'informations

réservé aux adhérents du CREAI Pays de la Loire

SEPTEMBRE 2006 (N° 165)

EDITORIAL

“Depuis le 31 décembre 2005, avec la loi 2004-204 du 9 mars 2004⁽¹⁾ (JO du 10/03/04), toutes les infractions, sans exception, commises pour leur compte, par leurs organes ou leurs représentants, seront susceptibles d’entraîner la responsabilité pénale des associations.”⁽²⁾

Cette extension de la responsabilité pénale des personnes morales marque un nouveau tournant pour les dirigeants d’association. C’est à cette présentation que nous vous invitons à la conférence-débat sur :

“La Responsabilité pénale des Associations”

le **mardi 17 octobre 2006 de 11h à 12h30.**

Cette conférence suivra l’assemblée générale du CREAI Pays de la Loire qui se tiendra au CCO à Nantes.

Ces nouvelles dispositions apportées par la loi dite “PERBEN II” entraînent une certaine généralisation de la responsabilité des associations, non seulement en droit pénal, mais aussi en droit social avec des infractions touchant aux conditions de travail.

De la loi à son application, quelques exemples pouvant déjà faire jurisprudence, pourront nous éclairer sur la portée de ces nouvelles dispositions.

René CLOUET
Directeur

-
- (1) **Loi 2004-204 du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité (PERBEN) (JO du 10 mars 2004)**
 - (2) **Juris Association (N° 331)**

VIE STATUTAIRE

ASSEMBLEE GENERALE

CREAI Pays de la Loire

**- Mardi 17 Octobre 2006
9H00 / 13H00**

**au C.C.O.
Centre de Communication de l’Ouest
TOUR BRETAGNE
44000 NANTES**

-
- 9H00** ACCUEIL DES ADHERENTS
- 9H30** ASSEMBLEE GENERALE
Ouverture : *M. Joël ALLIOT*, Président
- Rapport moral
 - Rapport financier
 - Rapport d’activités
 - Elections au Conseil d’Administration
- 11H00** CONFERENCE-DEBAT
**“La Responsabilité pénale
des Associations”**
- 12H30** CLÔTURE

SOMMAIRE

Editorial	Page 1
Vie statutaire	Page 1
Congrès - Publications - Actualités législatives	Page 2
Actions de formation	Page 3
Agenda régional Information	Page 4

CONGRES JOURNEES D'ETUDES

PARIS

25
septembre

Colloque organisé par la Revue d'action juridique et sociale - Journal du droit des jeunes, sur le thème :
“Quelles réformes de l'adoption ?”
Rens. au 01 40 37 40 03

VANNES

3-4-5-6
octobre

Colloque organisé par le Conseil Général du Morbihan, sur le thème :
“La prévention dans tous ses états. Expériences de prévention dans les pays européens.”
Rens. au 02 97 54 74 88

MONTPELLIER

5-6
octobre

Journées Montpelliéraines de psychiatrie de l'enfant et des professions associées organisées par l'Association de formation et de recherche sur l'enfant et son environnement et les services de médecine psychologique enfants/adolescents du CHU, sur le thème :
“Apports nouveaux en psychiatrie de l'enfant : avantages et risques.”
Rens. au 04 67 33 99 12

LA FORCE

19-20
octobre

Journées d'étude de la Fondation John-Bost, sur le thème :
“Psychiatrie et handicap entre sanitaire et médico-sociale. Un progrès vers la citoyenneté ?”
Rens. au 01 53 94 56 90

PARIS

25
octobre

Colloque organisé par EHPA Formation, sur le thème :
“Loi handicap. L'heure d'un premier bilan.”
Rens. : contact@ehpa.fr

PARIS

10-11-12
novembre

3èmes rencontres européennes sur la trisomie 21 organisées par FAIT 21 et GEIST 21, sur le thème :
“Le grand remue-ménages”
Rens. : FAIT 21 - Tél. : 01 45 41 22 21
legrandremuemeninges@fait21.org

LA ROCHELLE

21
novembre

Forum régional organisé par le CREAHI Poitou-Charentes, sur le thème :
“L'éducation aux limites du soin”
Rens. au 05 49 88 22 00
siege@creahipc.asso.fr

PUBLICATIONS

LE TEMPS DES RÉFÉRENTIELS

N° 2 / 2006
CEDIAS - Musée social
5 Rue Las Cases - 75007 Paris
Tél. : 01 45 51 66 10

ENCADRER : UN MÉTIER IMPOSSIBLE ?

Frederik Mispelblom Beyer

Collection Armand Colin

ACTUALITES LEGISLATIVES

Circulaire n° DGAS/SD5B/2006/216 du 18 mai 2006 relative à la pluriannualité budgétaire et à la dotation globalisée commune à plusieurs établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la même enveloppe de crédits limitatifs et à la coopération sociale et médico-sociale dans le cadre des groupements d'établissements.

Décret n° 2006-703 du 16 juin 2006 relatif aux établissements ou services d'aide par le travail et à la prestation de compensation et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire) et le code de la sécurité sociale.

Arrêté du 5 juillet 2006 fixant pour les centres d'action médico-sociale précoce les premiers indicateurs et leurs modes de calcul pris en application du 5° de l'article R. 314-17 et des articles R. 314-28 et suivants du code de l'action sociale et des familles.

Arrêté du 13 juillet 2006 fixant la liste des associations et organismes représentés au Conseil national des personnes handicapées.

Décret n° 2006-912 du 24 juillet 2006 relatif à l'évaluation applicable aux services d'aide et d'accompagnement à domicile ayant opté pour l'agrément prévu à l'article L. 129-1 du code du travail.

Décret n° 2006-923 du 26 juillet 2006 relatif à la protection des mineurs accueillis hors du domicile parental et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire).

Arrêté du 2 août 2006 relatif au diplôme d'Etat d'ingénierie sociale.

Décret du 27 juillet 2006 pris en application de l'article R. 314-141 du code de l'action sociale et des familles fixant pour l'année 2006 le plafond du tarif journalier de soins applicable aux foyers d'accueil médicalisé et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.

Arrêté du 17 août 2006 relatif aux enseignants référents et à leurs secteurs d'intervention.

Décret n° 2006-1089 du 30 août 2006 modifiant le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Décret n° 2006-1104 du 1er septembre 2006 relatif au contrat de responsabilité parentale.

Action de formation

Durée : 3 jours

La loi n° 2005.102 pour l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Ses fondements, son inscription dans les politiques publiques, les nouvelles dispositions pour les personnes handicapées et leurs impacts pour les acteurs institutionnels et professionnels

Cadres du secteur sanitaire, social et médico-social

Public

CREAI
Pays de la Loire

CENTRE RÉGIONAL POUR LES ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES INADAPTÉS

Dates de formation :

- 8 décembre 2006
- 12 janvier 2007
- 26 janvier 2007

Coût de la formation : 350 € / personne

Renseignements et inscriptions :

CREAI
Pays de la Loire

Tél. : 02 28 01 19 19
www.creai-nantes.asso.fr

Action de formation

Durée : 3 jours

La loi n° 2005.102 pour l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Ses fondements, son inscription dans les politiques publiques, les nouvelles dispositions pour les personnes handicapées et leurs impacts pour les acteurs institutionnels et professionnels

Professionnels des établissements et services du secteur sanitaire, social et médico-social, accompagnant les enfants, adolescents et adultes handicapés (assistantes sociales, éducateurs spécialisés, conseillères en économie sociale et familiales....)

Public

CREAI
Pays de la Loire

CENTRE RÉGIONAL POUR LES ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES INADAPTÉS

Dates de formation :

- 1^{er} mars 2007
- 29 mars 2007
- 26 avril 2007

AGENDA REGIONAL

GROUPE RÉGIONAL DES CHEFS DE SERVICE

Journées régionales (9h30 / 16h)

- 24 novembre 2006
- 2 février 2007
- 27 avril 2007

Séminaire régional
• du 7 au 8 juin 2007

GROUPE RÉGIONAL DES DIRECTEURS DE MAS ET FAM

Réunions (9h30 / 16h)

- 17 novembre 2006
- 26 janvier 2007
- 20 avril 2007

Les Jardins de l'Anjou
La Pommeraye (49)

GROUPE RÉGIONAL DES PSYCHOLOGUES des établissements et services agréés au titre des annexes XXIV

Les réunions départementales, regroupant depuis plusieurs années les psychologues des établissements et services agréés au titre des annexes XXIV, sont suspendues à compter du 1^{er} septembre 2006. Un courrier a été adressé mi-juillet 2006 aux psychologues les informant de cette disposition. Une réunion avec les correspondants départementaux est prévue à l'automne pour envisager l'avenir de ce(s) groupe(s).

INFORMATIONS

Préparation au Master Professionnel Ingénierie & Gestion des Interventions Sociales (niveau I)

Le Master Professionnel Ingénierie et Gestion de l'Intervention Sociale (niveau I) sur 2 années : M1 et M2

Sont envisagées 2 parcours de formation :

- 1) Management des organisations d'intervention sociale,
- 2) Conseil en développement - Evaluation en Intervention Sociale

Ce master pourra être suivi en **Formation Continue avec préparation au DEIS** (Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale - DSTS rénové) ou éventuellement au CAFDES, à raison d'une semaine par mois, sur 25 mois au total (sauf allègement).

Sont admis sur dossier, après entretien de sélection, les candidats justifiant d'une licence. Les assistants de service social, éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants, conseillers en économie, animateurs justifiant de 3 ans au moins d'expérience professionnelle dans l'action sociale, peuvent accéder au dispositif mis en place (*se renseigner*)

Ce dispositif de formation se déroule en collaboration avec l'ARRIFTS (Association du Réseau Régional des Instituts de Formation du Travail Social).

Démarrage de la prochaine promotion :

Dès février 2007

Date limite de dépôt des dossiers :

Formation Continue - 13 décembre 2006

Renseignements et inscriptions :

Université Formation Continue

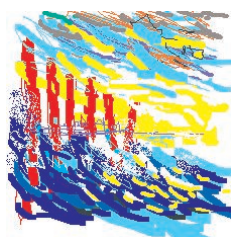
"Ateliers et Chantiers de Nantes"

2 bis Bd Léon Bureau - BP 96228

44262 Nantes cedex 2

Tél. : 02 51 25 07 28

Karine.templier@univ-nantes.fr



2^{èmes}

Journées Interrégionales

de formation des personnels

des **IME, IEM & IEAP**

"Demain... les IME, IEM, IEAP"

• 22 & 23 mars 2007

TARIF DES INSCRIPTIONS PAR ETABLISSEMENT

- 1^{ère} inscription 300 €
- 2^{ème} inscription 280 €
- 3^{ème} et suivante(s) 250 €

RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS

CREAI

Pays de la Loire



Centre de Congrès

• **ANGERS**